

# Covoiturage aujourd'hui : une écologie des liens sociaux

Anne-Sophie Sayeux  
MCF  
Université Blaise Pascal  
(Clermont-Ferrand – France)  
EA4281 ACTE – Associée à l'UMR 5185-CNRS  
[Sayeux.annesophie@gmail.com](mailto:Sayeux.annesophie@gmail.com)

Le covoiturage en France ne cesse de s'amplifier : de nombreux sites web proposent des mises en relations entre conducteurs et passagers, des régions mettent en place des systèmes de covoitages locaux, certaines écoles offrent la possibilité aux parents de partager les déplacements quotidiens maison-école, et des magasins même, tels qu'Ikea, organisent le covoiturage de leurs clients. Cette forme de mobilité attire de plus en plus d'individus, le site [covoiturage.fr](http://covoiturage.fr) a d'ailleurs enregistré son millionième inscrit lors de l'été 2011.

Quelles sont leurs motivations de ces usagers ? L'argument écologique est souvent mis en avant par les médias et les sites Internet, mais est-ce bien là le mobile principal des covoitureurs ? D'autre part, comment ne pas s'étonner de ce mode de mobilité partagée engageant l'acteur à prendre une part non négligeable de risques ? Contrairement à d'autres modes de transports, tels le train, la voiture est un espace confiné duquel on ne peut s'échapper que si le véhicule est à l'arrêt. De plus, on ne connaît pas à l'avance l'attitude des conducteurs ou des passagers. Enfin, l'assurance d'arriver à bon port et à l'heure reste aléatoire. Dès lors, on se retrouve dans un de face à face qui devient le lieu de rituels d'interactions (Goffman) fort intéressants à observer.

Notre terrain met en avant trois motivations principales chez les usagers dont l'économie est la pierre angulaire.

- L'économie est bien entendue ici l'économie financière, mais c'est aussi une économie de temps (Vincent, 2007 : 269). Celle-ci n'est pas restrictive au temps gagné et quantifiable, c'est aussi une rationalisation du temps dans le sens où, comme l'a abordé Vincent (*op.cit.*) dans sa thèse, ce temps partagé n'est pas un temps perdu.

- La mauvaise praticabilité des transports en commun incite un grand nombre d'individus à utiliser le covoiturage. Elle est liée à la question d'économie de temps au sens strictement quantifiable : alors que le trajet Clermont-Ferrand-Bordeaux prend plus de 6h00 en train, il ne comptera que quatre heures en voiture. D'autre part, sur ces trajets mal desservis, les horaires ne sont pas toujours adaptés aux besoins de voyageurs. Ainsi trouvent-ils un moyen de déplacement répondant mieux à leurs nécessités.

- Le goût pour les relations humaines est l'aspect qui est le plus régulièrement cité dans les motivations. Indéfectiblement, le plaisir de la rencontre est évoqué dans les discours. C'est là l'économie du temps gagné, qui transforme la perception du temps et donne un sens au voyage, dépassant le seul besoin de se déplacer.

Mais qu'en est-il alors des questions environnementales ? On peut légitimement s'interroger, d'autant plus que les principaux arguments des organisateurs de covoiturage, publics ou privés, mettent en avant la réduction de l'impact carbone grâce à cette forme de transport partagé. Vincent (2008 : 61) montre que les motivations politiques de certaines collectivités pour développer ou soutenir le covoiturage souhaitent majoritairement répondre aux impératifs de l'Agenda 21 concernant les questions environnementales. La réduction de l'utilisation de la voiture est un des engagements des États ayant signé le protocole de Kyoto, demandant aux différents pays de prendre des mesures afin de réduire les émanations de gaz à effet de serre. La France s'est engagée en 2004 à travers le Plan Climat à agir sur le

comportement des voyageurs et à rationaliser les modes de déplacement urbains. L'Europe, enfin, agit sur la politique communautaire des déplacements urbains en encourageant l'usage d'alternativités, considérées comme « bonnes pratiques ». Pourtant, les intéressés eux-mêmes évoquent rarement l'aspect environnemental lorsqu'ils sont interrogés sur leurs motivations. Sur un nombre important de covoiturages, la réduction de la pollution a été évoquée à peine 5 fois, et une seule fois de manière « militante », par un conducteur engagé au quotidien pour respecter possible l'environnement (alimentation, habitat, transport, etc.). Le reste du temps, l'aspect écologique est plutôt considéré comme la cerise sur le gâteau, tel que peut le résumer cette exclamation d'un enquêté : « *le covoiturage a plein d'avantages, et en plus, c'est écologique !* ». Dès lors, si l'environnement n'est pas la priorité des usagers du covoiturage, il nous faut décrire de l'intérieur pourquoi et comment on fait du covoiturage aujourd'hui, quels en sont les codes, le sens, et en quoi le covoiturage pourrait être envisagé comme une écologie des liens sociaux.

### **Références bibliographiques**

GOFFMAN, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de Minuit.

VINCENT, S. (2008), « *Les alternativités* » : *analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?* Université Paris V – René Descartes, UFR Sciences Humaines et Sociales, Sorbonne, sous la direction du Pr D. Desjeux.